

# Demande de cartes



12689\*01

## 1 – Identification de la demande

- Carte d'invalidité  
 Carte priorité pour personne handicapée  
 Carte de stationnement pour personne handicapée

Première demande

Ré-examen

Renouvellement – date d'échéance :

Si renouvellement ou ré-examen, préciser le N° de dossier MDPH : \_\_\_\_\_

## 2 – Identification de l'adulte ou de l'enfant concerné par la demande

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Nom d'époux(se) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale de la personne concernée par la demande :

           

## 3 – Procédure simplifiée

Je souhaite bénéficier d'une procédure simplifiée

Je m'oppose à ce que mon dossier fasse l'objet d'une procédure simplifiée

**Le choix de la procédure simplifiée et ses conséquences sont expliqués dans le mode d'emploi figurant à l'intérieur de la chemise de demande qui vous a été fournie avec ce formulaire.**

## 4 – Date et lieu de la déclaration

Fait à : \_\_\_\_\_ Le :

Signature  de la personne concernée ou  de son représentant légal

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (*Article L 114-13 du Code de la sécurité sociale - Article 441-1 du Code pénal - Article L 135-1 du Code de l'action sociale et des familles*).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de la Maison départementale des personnes handicapées.

Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

# Demande de cartes

## 5 – Pièces à joindre

Pour permettre le traitement rapide de votre demande, pensez à joindre à ce formulaire daté les documents suivants :

### ► Pièces obligatoires (communes à l'ensemble des demandes du dossier) :

- Certificat médical, rempli par votre médecin traitant et daté de moins de 3 mois  
OU (le cas échéant)  
Photocopie de justificatif d'attribution de pension d'invalidité de troisième catégorie
- Si vous êtes français ou ressortissant de l'espace économique européen\* :**  
Photocopie lisible :  de la carte nationale d'identité  
 ou du livret de famille  
 ou du passeport  
 ou un extrait d'acte de naissance
- Si vous êtes ressortissant d'un état hors de l'espace économique européen\* :**  
Photocopie lisible du titre de séjour en cours de validité
- Si vous êtes sous tutelle ou curatelle :**  
Attestation du jugement de tutelle ou curatelle – sauvegarde de justice
- Justificatif de domicile (facture EDF-GDF, quittance de loyer...)

### ► Pièces nécessaires à l'instruction (spécifiques à cette demande) :

- 1 photographie d'identité** (3,5 cm x 4,5 cm) en couleur, de face, visage découvert, récente et parfaitement ressemblante **de la personne concernée par la demande**

\* Les pays de l'Union Européenne et de l'Espace Économique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.